

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour **lundi le 18 mars 2024 à 16 h 30**, suivant les articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE ET HEURE : 18 mars 2024 à 16 h 30

LIEU : Salle du conseil

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

2. **VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. **QUESTIONS DE L'AUDITOIRE**

4. **CORRESPONDANCES**

5. **GREFFE**

- 5.1 Cession du contrat accordé par la résolution numéro 2023-12-651 pour la numérisation des permis de lotissement pour les années 2002 à 2022 ainsi que le contenu des dossiers de propriété

6. **FINANCES ET ADMINISTRATION**

7. **URBANISME**

8. **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

9. INGÉNIERIE

9.1 Acceptation des soumissions de services professionnels pour une étude géotechnique dans le cadre du projet de développement à l'est de l'autoroute

10. TRAVAUX PUBLICS

10.1 Acceptation des soumissions pour l'acquisition d'une camionnette avec benne basculante

11. SÉCURITÉ INCENDIE

12. DIRECTION GÉNÉRALE

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA

Greffière.